

**Procès-verbal du Conseil fédéral du 5 au 7 décembre 2016
au Best Western Plus, Drummondville
sous la présidence de Jeff Begley**

Présences :

Femmes : 57 %
Hommes : 43 %

PROCÈS-VERBAL

1. Mot d'ouverture du président

Discours d'ouverture de Jeff Begley, président, à 13 h 4 le 5 décembre 2016.

Minute de silence

Le président invite les délégué-es à observer une minute de silence à la mémoire de celles et ceux qui ont lutté pour la cause des travailleuses et des travailleurs. Il rappelle à nos mémoires le décès de dirigeantes et dirigeants syndicaux, de militantes et militants, de salariés et de retraités.

2. Appel des membres du bureau fédéral

Comité exécutif

Jeff Begley	Président
Nadine Lambert	Secrétaire générale et trésorière
Marie-Josée Tremblay	Vice-présidente responsable du personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires
Guy Laurion	Vice-président responsable du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers
Josée Marcotte	Vice-présidente responsable du personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration
Mélissa Gaouette	Vice-présidente responsable des techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux
Dany Lacasse	Vice-président responsable des secteurs privés

Vice-présidences des régions

Michel Cyr	Vice-président de la région 1A : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Daniel Charette	Vice-président de la région 1B : Bas-Saint-Laurent
Gaston Langevin	Vice-président de la région 02 : Saguenay–Lac-Saint-Jean

Denis Bertrand	Vice-président de la région 03 : Québec–Chaudière-Appalaches
Claude Audy	Vice-président de la région 04 : Cœur-du-Québec
Laurent-Paul Maheux	Vice-président de la région 05 : Estrie
Luc Bastien	Vice-président de la région 6A : Montréal–Laval–Grand-Nord
David Deschatelets	Vice-président de la région 6B : Laurentides–Lanaudière
Steve St-Onge	Vice-président de la région 6C : Montérégie
Christian Meilleur	Vice-président de la région 07 : Outaouais
Annick Trottier	Vice-présidente de la région 08 : Abitibi–Témiscamingue–Nord-du-Québec
Gisèle Charrette	Vice-présidente de la région 09 : Côte-Nord–Basse-Côte-Nord

Représentante et représentants des secteurs privés

Louise Labrie	Centres de la petite enfance
Jean Gagnon	Préhospitalier
Vacant	Établissements privés et communautaires
Gilles Gagné	Centres d'hébergement privés
Lucie Longchamps	Responsables en service de garde, ressources intermédiaires et de type familial

Absences motivées :

Louise Labrie le 5 déc.

Gilles Gagné les 5 et 6 déc.

Gaston Langevin les 5, 6, 7 déc.

Réception d'une proposition à l'effet d'exclure la délégation du Syndicat des techniciens(nes) et des professionnels(les) de la santé et des services sociaux de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont étant donné l'aveu des membres du comité exécutif de changer d'allégeance syndicale pour le SCFP sans avoir préalablement démissionné de leur poste.

Il est proposé par Jean Demeule, appuyé par Lyna Marois, d'exclure la délégation du Syndicat des techniciens(nes) et des professionnels(les) de la santé et des services sociaux de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont du présent conseil fédéral.

Adopté

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et de l'horaire

Nadine Lambert, secrétaire générale et trésorière, fait la lecture de l'horaire et de l'ordre du jour du présent conseil.

Il est proposé par Daniel Mallette, appuyé par Luc Faucher, que l'on adopte l'ordre du jour et l'horaire du présent Conseil fédéral du 5 au 7 décembre tels que présentés.

En amendement :

Il est proposé par Marie-Hélène Plourde, appuyé par Steve Bouchard, que l'on ajoute un point « élection au conseil confédéral ».

Amendement rejeté

En amendement :

Il est proposé par Thérèse Martin, appuyé par Nancy Gauthier, que l'on ajoute un point « entérinement de l'élection de la vice-présidence régionale Laurentides-Lanaudière ».

Amendement adopté

La proposition principale est adoptée telle qu'amendée

4. Adoption des procès-verbaux des derniers conseils fédéraux

Il est proposé par Manon Tremblay, appuyé par Roch Bouchard, que le Conseil fédéral adopte le procès-verbal du Conseil fédéral tenu du 25 au 27 novembre 2015 tel que présenté.

Adopté

Il est proposé par Gisèle Gince, appuyé par Kenny Vachon, que le Conseil fédéral adopte le procès-verbal du Conseil fédéral extraordinaire du 3 mars 2016 tel que présenté.

Adopté

5. Nomination de la présidence et de la secrétaire des élections

Il est proposé par Sylvie Théorêt, appuyé par Marie-Josée Hamelin, que Loraine Dugas, vice-présidente du Conseil central du Cœur-du-Québec, et Chantal Laurin, conseillère syndicale, agissent respectivement comme présidente et secrétaire des élections au présent conseil fédéral.

Adopté

6. Procédures des élections

Loraine Dugas et Chantal Laurin informent les délégués des postes en élection et expliquent les procédures.

7. Rapport du comité des assurances

Huis clos :

Il est proposé par Linda Mercier, appuyé par Johanne Toupin, que le présent Conseil fédéral se tienne à huis clos pour tout ce qui est contenu dans les documents d'assurance, et ce, jusqu'à la présentation du renouvellement des assurances en assemblées générales.

Adopté

Présentation par Gilles Lamontagne, membre du comité des assurances, Louis Proulx et Jean-Claude Gagnier, conseillers syndicaux attitrés au dossier, du rapport du comité des assurances pour l'année 2015-2016.

Il est proposé par Guy Giard, appuyé par Sonya Leboeuf, que le présent Conseil fédéral reçoive le rapport du comité des assurances pour l'année 2015-2016 tel que présenté.

Adopté

8. Rapport de la coordination

Présentation par Nancy Poirier et Martine Nadeau, coordonnatrices, du rapport de la coordination pour le mandat 2012-2016.

Il est proposé par Martin Delcourt, appuyé par Anna Lauzon, que le Conseil fédéral reçoive le rapport de la coordination tel que présenté.

Adopté

9. Secteurs privés

Laisser sur table :

Il est proposé par Gilles Lamontagne, appuyé par Simon Turbide, de laisser sur table le rapport du secteur des CPE jusqu'à demain.

Adopté

Présentation par Dany Lacasse, Louise Labrie, Jean Gagnon, Lucie Longchamps et Marlène Ross des différents rapports des secteurs privés.

Il est proposé par Marc Turcotte, appuyé par Mona Edma, que le Conseil fédéral reçoive les rapports verbaux des secteurs privés.

Adopté

À l'ouverture de la séance du 6 décembre, le comité de condition féminine fait une présentation en commémoration de la tuerie survenue à l'école Polytechnique le 6 décembre 1989.

10. Propositions référées par la 43^e Congrès de la FSSS

Proposition du bureau fédéral :

Il est proposé par Mylène Côté, appuyé par Danielle Ouellet, que la FSSS et ses syndicats affiliés, dans une perspective de réduction des inégalités sociales, poursuivent leurs actions en faveur de la valorisation, de la promotion et de la préservation (VPP) des services publics de santé et services sociaux et des services de garde éducatifs subventionnés à l'enfance :

- En s'engageant en faveur du renforcement de la démocratie, notamment via une réforme du mode de scrutin, et en s'engageant en faveur du renforcement de la démocratie en santé et services sociaux, notamment via le renforcement de la participation citoyenne et des groupes représentatifs qui y œuvrent;
- En appelant et en participant à l'organisation d'États généraux sur la santé et les services sociaux au Québec;
- En exigeant du gouvernement que des mesures concrètes soient mises en œuvre pour permettre le plein financement des services publics de santé et services sociaux en réitérant auprès du gouvernement fédéral les transferts fédéraux en santé et services sociaux, et des services de garde éducatifs subventionnés à l'enfance, notamment en rétablissant pleinement la progressivité des contributions fiscales et en imposant davantage les plus grandes fortunes individuelles,

financières et corporatives ainsi que toutes les formes de revenus dont celles-ci disposent ici ou à l'étranger, notamment les gains de capitaux et les revenus cachés dans les paradis fiscaux;

- En exigeant du gouvernement que le salaire minimum soit porté à 15 \$ de l'heure.

Adopté

Proposition n° 4 du comité des jeunes

Que la FSSS s'assure de déléguer le comité des jeunes à toutes ses instances régulières, de négociation et à son congrès.

Le bureau fédéral recommande de rejeter cette proposition.

Il est proposé par Sylvie Théoret, appuyé par Simon Turbide, que le Conseil fédéral adopte la recommandation du Bureau fédéral à l'effet de rejeter la proposition n° 4 du comité des jeunes.

Rejeté

En amendement :

Il est proposé par Kevin Newbury, appuyé par Martin Delcourt, d'ajouter après « déléguer » : « au moins un membre du comité des jeunes, et ce, en surplus des membres du comité faisant déjà partie de la délégation de leur syndical local, à toutes ses instances régulières et à son congrès. »

En sous-amendement :

Il est proposé par Steve Bouchard, appuyé par Donald Picotte, de biffer « du comité des jeunes » et de remplacer par « des comités fédéraux ».

Sous-amendement adopté

Le sous-amendement adopté dispose de l'amendement

L'amendement adopté dispose de la proposition principale

La proposition se lit dorénavant comme suit :

Que la FSSS s'assure de déléguer au moins un membre des comités fédéraux, et ce, en surplus des membres des comités faisant déjà partie de la délégation de leur syndicat local, à toutes ses instances régulières et à son congrès.

Nouvelles propositions

N° 1

Il est proposé par Simon Turbide, appuyé par Alain Chassé :

Que la FSSS procède à l'envoi électronique de l'ordre du jour et des documents d'instances lorsqu'ils sont prêts afin de favoriser la préparation et la participation des délégations au processus démocratique de la Fédération. Que la FSSS fasse la promotion de cette pratique auprès des autres instances de la CSN.

Le Bureau fédéral recommande d'adopter plutôt la proposition modifiée suivante :

Il est proposé par Bernard Lanthier, appuyé par Lucien Richard, que la FSSS procède à l'envoi électronique de l'ordre du jour **provisoire** et les documents d'instances **seront, selon le cas, disponibles au plus tard à l'ouverture de l'instance** afin de favoriser la

préparation et la participation des délégations au processus démocratique de la Fédération. Que la FSSS fasse la promotion de cette pratique auprès des autres instances de la CSN.

Adopté

Nouvelle proposition :

Il est proposé par Frédéric Beaulieu, appuyé par Marie-Josée Hamelin, que la FSSS incite la CSN à investir le même montant dépensé au maraudage 2016-2017 comme fond de roulement dans les nouveaux syndicats créés en lien avec le projet de loi 10.

Proposition de référence :

Il est proposé par Éric Desbiens, appuyé par Thérèse Martin, de référer cette proposition aux travaux du congrès.

Adopté

N° 2

Il est proposé par Véronique Marsan, appuyé par Marc Turcotte :
Que la FSSS interpelle la CSN afin de développer un plan d'action et des revendications au sujet du droit politique et social des travailleurs citoyens et travailleuses citoyennes de faire la grève en tout temps.

Jeff Begley invite Josée Marcotte, vice-présidente de la catégorie 3, Xavier Milton, porte-parole à la négociation et François Renaud, conseiller syndical, à venir faire part des démarches juridiques en cours sur les services essentiels et l'état des discussions avec la CSN.

Le Bureau fédéral propose d'adopter plutôt la proposition modifiée suivante :

Attendu que la CSN poursuit actuellement des démarches juridiques visant à faire déclarer inconstitutionnelles certaines dispositions sur les services essentiels contenues dans le Code du travail visant à mieux protéger le droit de grève qui est fondamental pour notre démocratie;

attendu que nous devons continuer à élaborer d'autres pistes notamment pour renforcer notre rapport de force dans les secteurs public et privés :

Il est proposé par Jean Demeule, appuyé par Ghislaine Paquet, que la FSSS-CSN interpelle la CSN afin qu'elle procède à une analyse durant la prochaine année notamment du régime de négociation dans les secteurs public et privés ainsi que les dispositions du Code du travail qui sont en lien avec le droit de grève et qu'elle élabore des recommandations quant à des modifications souhaitées. Par la suite, qu'elle évalue le moment jugé opportun pour entreprendre des discussions avec les autres organisations syndicales et avec le gouvernement.

En amendement :

Il est proposé par Marjolaine Aubé, appuyé par Claude Talbot, d'ajouter après « souhaitées » : « que la FSSS-CSN fasse faire un avis juridique concernant les moyens de pression et le droit de grève liés à la période de négociation locale. »

En sous-amendement :

Il est proposé par Josée Marcotte, appuyé par Nancy Gauthier, de modifier « que la FSSS fasse faire » par « que la FSSS interpelle la CSN pour ».

Sous-amendement adopté

Le sous-amendement adopté dispose de l'amendement

L'amendement adopté dispose de la proposition principale

La proposition se lit dorénavant comme suit :

Que la FSSS-CSN interpelle la CSN afin qu'elle procède à une analyse durant la prochaine année notamment du régime de négociation dans les secteurs public et privés ainsi que les dispositions du Code du travail qui sont en lien avec le droit de grève et qu'elle élabore des recommandations quant à des modifications souhaitées; que la FSSS-CSN interpelle la CSN pour faire un avis juridique concernant les moyens de pression et le droit de grève liés à la période de négociation locale.

Par la suite, qu'elle évalue le moment jugé opportun pour entreprendre des discussions avec les autres organisations syndicales et avec le gouvernement.

11. Question de privilège

Jeff Begley invite Dominic Veilleux, vice-président du Syndicat de l'Hôtel Pur, dont les travailleurs sont en lock-out depuis le 11 novembre dernier, à venir présenter leur conflit.

Il est proposé par Gilles Lamontagne, appuyé par Marjorie Guay, que le Conseil fédéral appuie le Syndicat de l'Hôtel Pur dans son conflit notamment en se procurant l'objet de solidarité en vente à leur kiosque.

Adopté

12. Élections

Loraine Dugas et Chantal Laurin, respectivement présidente et secrétaire d'élections procèdent aux mises en nomination des candidats pour les différents postes des comités fédéraux et du comité des assurances.

Voir le procès-verbal des élections en annexe.

13. Maraudage

Jeff Begley invite Nancy Poirier, coordonnatrice, Éric Morin, coordonnateur au Service de syndicalisation CSN, Noémi Desrochers, conseillère syndicale au Service des communications CSN, Stéphane Côté et Hubert Forcier conseillers syndicaux FSSS, à venir présenter le point sur le maraudage.

Il est proposé par Daniel Mallette, appuyé par Caroline Lamothe, que le Conseil fédéral reçoive le rapport verbal relatif au maraudage.

Adopté

14. Secteur public

Présentation par Xavier Milton, porte-parole à la négociation et Hugo Dion, conseiller syndical affecté à la négociation, à venir présenter le point sur le secteur public.

Il est proposé par Daniel Mallette, appuyé par Guillaume Wilson-Patry, que le Conseil fédéral reçoive le rapport verbal relatif au secteur public.

Adopté

15. Renouvellement du contrat d'assurance

Présentation par Louis Proulx, Jean-Claude Gagnier et David Santos, conseillers syndicaux affectés au dossier des assurances, et les membres du comité des assurances : Gilles Lamontagne et Alain Noël des conditions de renouvellement du contrat d'assurance avec *SSQ Groupe financier* pour l'année 2017.

Le Bureau fédéral recommande de scinder la recommandation n° 8 afin qu'elle soit votée distinctement.

Il est proposé par Vicky Ouellet, appuyé par Claire Ringuette, que le présent Conseil fédéral adopte la recommandation du Bureau fédéral à l'effet de scinder la recommandation n° 8 du comité des assurances afin de la voter distinctement.

Adopté

Il est proposé par Johanne Verret, appuyé par Line Bédard, de scinder l'ensemble des recommandations, soit de 1 à 7.

Adopté

Recommandation n° 1 du comité des assurances

Le comité des assurances recommande d'utiliser un montant 25 375 000 \$ provenant de la négociation de secteur public depuis le 1^{er} avril 2016 et d'attribuer ce montant en congé de primes pour le renouvellement de 2017.

Il est proposé par Steve Brochu, appuyé par Michel Grégoire, que le Conseil fédéral adopte la recommandation n° 1 du comité des assurances.

Adopté

Recommandation n° 2 du comité des assurances

Le comité des assurances recommande d'utiliser un montant de 630 000 \$ de nos montants en dépôt afin d'accorder un congé de primes aux salarié-es des secteurs privés qui n'ont pas droit à leur part de l'entente intervenue avec le gouvernement afin de ramener leur augmentation du régime santé à 0 %, et ce, en guise de solidarité.

Il est proposé par Alain Normand, appuyé par Éric Castonguay, que le Conseil fédéral adopte la recommandation n° 2 du comité des assurances.

Adopté

Recommandation n° 3 du comité des assurances

Le comité des assurances recommande que l'on modifie le régime d'assurance salaire de longue durée pour les Options II F et II O afin de terminer les prestations d'assurance salaire à l'âge de 61 ans pour nous ajuster aux nouvelles règles du RREGOP.

Il est proposé par Gisèle Gince, appuyé par Johanne Verret, que le Conseil fédéral adopte la recommandation n° 3 du comité des assurances.

Adopté

Recommandation n° 4 du comité des assurances

Attendu l'impact important de cette mesure visant les personnes déjà en invalidité, le comité des assurances recommande de procéder au rachat des années antérieures selon l'entente intervenue avec l'assureur.

Il est proposé par Linda Mercier, appuyé par Luce Cardinal, que le Conseil fédéral adopte la recommandation n° 4 du comité des assurances.

Adopté

Recommandation n° 5 du comité des assurances

Le comité des assurances recommande d'ajouter la garantie d'assurance « compassion » à l'assurance salaire applicable à partir du 1^{er} avril 2017.

Il est proposé par Kim Boyer, appuyé par Manon Charron, que le Conseil fédéral adopte la recommandation n° 5 du comité des assurances.

Proposition de laisser sur table :

Il est proposé par Marie-Josée Hamelin, appuyé par Steve Heppel, de laisser sur table la recommandation n° 5 du comité des assurances jusqu'au prochain renouvellement.

Adopté

Recommandation n° 6 du comité des assurances

Le comité des assurances recommande d'ajouter au régime Santé II et Santé III la couverture des services de diététiste et nutritionniste avec des remboursements de 30 \$ par traitement et un maximum de 20 traitements par année civile.

Il est proposé par Éric Castonguay, appuyé par Nancy Cartier, que le Conseil fédéral adopte la recommandation n° 6 du comité des assurances.

Rejeté

Recommandation n° 7 du comité des assurances

Attendu le coût important de cet ajout, le comité des assurances ne recommande pas l'ajout de la couverture des soins d'orthodontie dans le régime Santé III.

Il est proposé par Julie Hamilton-Perron, appuyé par Yvon Payeur, que le Conseil fédéral adopte la recommandation n° 7 du comité des assurances.

Adopté

Recommandation n° 8 du comité des assurances

Le comité des assurances recommande de modifier la période de carence pour l'assurance salaire de courte durée pour le secteur des RSGMF à 7 jours dans tous les cas d'invalidité.

Le bureau fédéral recommande de rejeter la recommandation n° 8.

Il est proposé par Karine Morisseau, appuyé par Julie Roch, que le Conseil fédéral adopte le bureau fédéral à l'effet de rejeter la recommandation n° 8 du comité des assurances.

Adopté

Nouvelles propositions :

Il est proposé par Kevin Newbury, appuyé par Carole Ménard, de faire une évaluation des éléments couverts par notre régime d'assurance qui pourraient être couverts par un tiers.

Adopté

Il est proposé par Sylvie Théoret, appuyé par Claude Talbot, que la FSSS-CSN fasse une priorité du régime d'assurance médicaments public et gratuit et qu'un plan d'action soit soumis dès la prochaine instance.

Adopté

Il est proposé par Kevin Newbury, appuyé par Denis Laberge, que le comité des assurances, accompagné du comité LGBT, revendique auprès du gouvernement qu'il assume la totalité des frais du médicament Truvada à l'extérieur du régime public.

Adopté

Il est proposé par Michel Pietrantonio, appuyé par Gisèle Gince, que le présent Conseil fédéral adopte les conditions de renouvellement du contrat d'assurance avec *SSQ Groupe financier* pour l'année 2017 telles qu'amendées.

Adopté

16. Trésorerie

Présentation par Nadine Lambert, secrétaire générale et trésorière, et Gail Gagné, conseillère aux finances, du réaménagement budgétaire.

Il est proposé par Jacques Guérin, appuyé par Hélène Brassard, que le présent Conseil fédéral adopte le réaménagement budgétaire tel que présenté.

Adopté

17. Levée de la session

L'ordre du jour étant épuisé, Jeff Begley, président, procède à la levée de la session du conseil fédéral à 15 h, ce 7 décembre 2016.

JEFF BEGLEY
Président

NADINE LAMBERT
Secrétaire générale et trésorière